service
Relations Pro
0810 00 89 89
Fax : 0810 110 110
du lundi au vendredi 8 h à 18 h
E-mail : accessible sur www.ura.fr

ura
Sécurité rapprochée

Uralife

BAES Réf. 118 218/219
BAES + BAEH Réf. 118 248/249
BAEH Réf. 118 138/139
BAES + DBR Réf. 118 257/259
LSC Réf. 128 214/215

1 Utilisation

Désignation	Super SATI Connecté(*)	Adressable	Flux autonomie	Conso.
BAES	118 218	118 219	45 lm - 1h	0,7W
BAES + BAEH	118 248	118 249	45 lm - 1h 8 lm - 5 h	0,7W
BAEH	118 138	118 139	8 lm - 5h	0,7W
BAES + DBR	118 257(**)	118 259	45 lm - 1h	0,7W

IP 43 / IK 07

230 V~
50/60Hz

(*) A associer impérativement à une télécommande Réf: 140 130 où 140 131 pour le fonctionnement en mode connecté

(**) : Livré uniquement en version SATI

Désignation	Tension	Références	Flux	Conso.
LSC évacuation	24/48 VDC	128 215	45 lm	2 W
	110/220 VDC 230 VAC	128 214		2 W 1,8 W / 2,8 VA

Certificat de conformité disponible sur demande auprès de la société URA, ou sur www.ura.fr

⚠ Respecter strictement les conditions d'installation et d'utilisation ⚠

2 Installation et raccordement

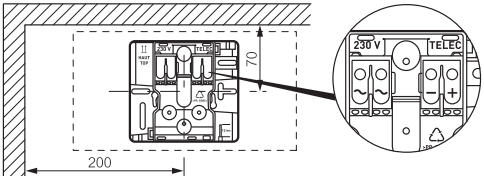

- Fixer la patère, en utilisant 2 points de fixation minimun.
- Raccorder les 2 fils de la télécommande sur les bornes TELEC (oranges) et les 2 fils d'alimentation sur les bornes secteur 230V. (grises).

Nota : Avec les télécommandes 140 011 et 140 012, 140 130, 140131 le respect de la polarité de la ligne de télécommande n'est pas nécessaire.
Les BAES + BAEH réf. 118 248/249 et les BAES + DBR 118 257/259 doivent impérativement être raccordés à l'une des télécommande suivantes réf. 140 012, 140 130, 140 131.
Le raccordement de la ligne de télécommande n'est pas nécessaire avec le BAEH réf. 118 138.

2 Installation et raccordement (suite)

Pour les BAES et BAEH adressables réf. 118 219/249/139 et 118 259, une procédure d'adressage, d'installation et de mise en service est décrite au chapître «**installation**» du guide technique pour une installation URAVISION.

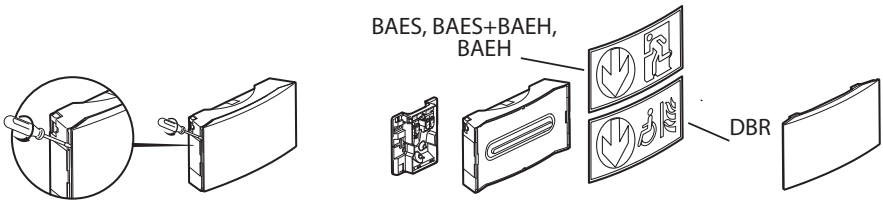

3 Mise sous tension / Etat de veille

- Vérifier que les LEDs blanches et le voyant SATI (vert) sont allumés.
Nota : Pendant les 28 premières heures de charge le voyant SATI (vert) clignote.

4 Disparition secteur / Etat de secours

- Le voyant SATI (vert) est éteint et les LEDs blanches sont allumées en forte intensité (avec variation du flux lumineux pour les DBR).

5 Mise au repos

- Après interruption volontaire de l'éclairage normal, un appui sur la touche extinction de la télécommande met le bloc au repos, de manière à ne pas décharger la batterie.

- A la remise sous tension de l'éclairage normal, le bloc revient automatiquement en veille.

6 Maintenance

Le bloc surveille en permanence l'état de ses composants de sécurité et effectue automatiquement les tests suivants :

- **Hebdomadaire** : passage en mode secours et test des sources lumineuses pendant 15 secondes.
- **Trimestriel** : passage en mode secours, test des sources lumineuses et de la durée d'autonomie de la batterie (1h pour les BAES et 5h pour les BAEH).

En plus des LEDs de signalisation prévues par la norme SATI, les blocs réf. 118 218/248/138 sont équipés de LEDs oranges (positionnées à chaque extrémité des LEDs de secours). Elles indiquent que le bloc est en panne et qu'il n'assure plus sa fonction de sécurité.
Elles restent allumées aussi longtemps que la panne n'a pas été réparée.

Signification du résultat des tests par les LEDs de signalisation :

LED verte allumée fixe	LED verte clignotante	LED jaune allumée fixe et LED verte éteinte	LED jaune clignotante et LED verte éteinte
Bloc OK	Bloc en charge	Remplacer la batterie	Remplacer le bloc

Nota : la source lumineuses de ce luminaire n'est pas remplaçable (lorsque la source lumineuse atteint sa fin de vie) le luminaire doit être rempacé.

7 Remplacement des batteries

Remplacement de batteries :
Important : Les batteries doivent être remplacées lorsque le bloc autonome ne satisfait plus à sa durée assignée de fonctionnement.

⚠ **Procéder à l'intervention qu'après interruption de l'alimentation électrique**

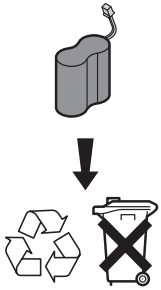

Important environnement : les batteries qui équipent ces blocs doivent être recyclées

Désignation	Super SATI Connecté	Adressable	Réf. batterie	Types de batteries
BAES	118 218	118 219	**111 901** x 1	NiCd 2,4V - 1,5Ah
BAES + BAEH	118 248	118 249	**111 901** x 2	NiCd 2,4V - 1,5Ah
BAEH	118 138	118 139	**111 901** x 1	NiCd 2,4V - 1,5Ah
BAES + DBR	118 257	118 259	**111 901** x 1	NiCd 2,4V - 1,5Ah

Possibilté de visualiser les blocs SATI Connecté de l'installation à distance, à l'aide de l'application en ligne, **https://ura.eva.fr,** pour plus de détails consulter la fiche technique.

8 Consignes de sécurité

⚠

Ce produit doit être installé conformément aux règles d'installation et de préférence par un électricien qualifié. Une installation incorrecte et/ou une utilisation incorrecte peuvent entraîner des risques de choc électrique ou d'incendie. Avant d'effectuer l'installation, lire la notice, tenir compte du lieu de montage spécifique au produit.
Ne pas ouvrir, démonter, altérer ou modifier l'appareil sauf mention particulière indiquée dans la notice. Tous les produits **Ura** doivent exclusivement être ouverts et réparés par du personnel formé et habilité par **Ura**. Toute ouverture ou réparation non autorisée annule l'intégralité des responsabilités, droits à remplacement et garanties.
Utiliser exclusivement les accessoires de la marque **Ura**.

9 Environnement

Ce symbole indique qu'en fin de vie, le produit doit être collecté séparément des autres déchets et remis à un centre de collecté agréé dans le respect des normes et dispositions légales en vigueur dans les pays de l'UE, pour prévenir les effets indésirables sur l'environnement et la santé des personnes. L'élimination abusive du produit est passible des sanctions prévues par la loi. Il est recommandé de s'assurer que dans le pays où le produit est utilisé, ce dernier est soumis aux réglementations WEEE/DEEE